

**Ecole Pierre Moinot FRESSINES**

Mélanie GUILBAUD

Tel : 05 49 73 99 89

Mél : ce.0790249S@ac-poitiers.fr

Adresse postale : 1 Pl des Charmilles  
79370 FRESSINES

**CIRCONSCRIPTION D'INSPECTION**

**DU 1<sup>er</sup> DEGRE DE MELLE**

2 place de Strasbourg  
79500 MELLE

**Ecole Pierre Moinot FRESSINES  
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
DU 9 novembre 2023**

**ETAIENT PRESENTS :**

ENSEIGNANTS : Mmes Chartreu, David, Gazeau, Moll, Couthouis, Nocquet et Guilbaud.  
M Texereau.

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES : Mmes Savariau, Raymond, Gouban, Alliol, Roussel,  
Petrault, Bonnet-Derisbourg et M Pivetta.

REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS : Mme Ledoux, chargé des affaires scolaires.

AUTRES : Mr Faut, DDEN.

**ABSENTS EXCUSES :** M Chacon, IEN de la circonscription de Melle.

Mme Rault, enseignante.

M Fouché, maire.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Installation du Conseil d'école : Composition, rôle
2. Bilan de rentrée : effectifs, répartition, coopérative, relation parents enseignants.
3. Le règlement Intérieur de l'Ecole : modifications, approbation.
4. Le cadre de vie : règles de vie de cour, organisation des entrées et des sorties, les travaux, le programme phare.
5. Sécurité : exercices obligatoires.
6. Le Projet d'Ecole : bilan, évolution, action.
7. La vie scolaire : organisation des activités culturelles et sportives.
8. Questions diverses.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

## 1. Installation du Conseil d'école :

### a. Composition du conseil d'école.

**En sont membres :** le directeur de l'école, qui en est également le Président, les maîtres de chaque classe de l'école, les représentants des parents d'élèves élus (en nombre égal à celui des classes de l'école), le maire, le conseiller municipal chargé des affaires scolaires, le délégué départemental de l'Education Nationale, un des membres du RASED, l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription.

**Y assistent avec voix consultative pour les affaires les concernant :** les personnels du RASED, les médecins scolaires, les infirmières scolaires, les assistantes sociales, les ATSEMs, les représentants des activités périscolaires et de la restauration scolaire.

Mr Faut explique le rôle du DDEN.

### b. Attributions du conseil d'école.

**Le conseil d'école :**

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Donne son avis sur l'organisation du temps scolaire et périscolaire de l'enfant dans les locaux de l'école.
- Est associé à l'élaboration du projet d'école. Il donne à ce titre toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant la vie de l'école, notamment l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés, les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, l'hygiène scolaire, l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école...
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.
- Statue sur proposition de l'équipe pédagogique en ce qui concerne la partie pédagogique du projet.
- En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école.

### c. Fonctionnement du conseil d'école.

Le directeur arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du conseil. Il adresse les convocations et l'ordre du jour au moins 8 jours avant la date de chaque réunion. L'inspecteur de l'éducation nationale et les suppléants sont informés de la tenue du conseil.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Le maire ou la moitié au moins des membres peuvent demander une réunion à titre extraordinaire. Les réunions ont lieu en dehors des heures de classe.

A l'issue de chaque séance, un procès-verbal de la réunion est rédigé et signé par son président et contresigné par le secrétaire de séance. Ce procès-verbal est consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire est adressé à l'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription ; il est ensuite transmis à tous les membres du conseil d'école. Ce compte-

rendu sera consultable sur le site internet de l'école et sera envoyé par l'application Educartable à tous les parents.

## 2. Bilan de rentrée :

### a. Effectifs.

#### Le personnel de l'Education Nationale :

- Nouveaux membres : Stéphanie COUTHOUIS et Laurence DUPLAN (remplacée par Mathilde NOCQUET)
- Sophie RAULT effectue les compléments de service de Mmes COUTHOUIS et GUILBAUD.

#### Les ATSEMs

- Mme JANVIER Christine dans la classe de PS
- Mme SAVARIT Sylvie dans la classe des MS, complétée par Sylvie LEVEQUE un mercredi sur deux
- Mme POTHET Annick dans la classe des GS/CP

#### Les élèves

Au 1 novembre, 184 élèves étaient inscrits et répartis en 8 classes.

### b. Répartition.

La répartition des élèves est réfléchi et décidée en conseil des maitres.

Nous avons dû revoir la répartition une semaine après la rentrée, du fait de l'ouverture de classe. Les familles pour la plupart et les enfants ont été compréhensifs. Nous avons eu peu de retours contestataires.

CYCLE 1				CYCLE 2				CYCLE 3	
Mme DAVID	Mme GAZEAU	Mme COUTHOUIS		Mme GUILBAUD	Mme NOCQUET		Mme CHARTREU	Mme MOLL	M TEXEREAU
PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2
20	21	17	6	21	18	6	23	23	29
20	21	23		21	24		23	23	29

Rappel : Effectif plafonné à maximum 24 élèves en GS, CP CE1.

### c. Décloisonnements et échanges de service.

- Echanges de service CM1 et CM2 en musique, histoire des arts et anglais.
- CE2 : tous les enfants se retrouvent pour des activités de découverte du monde (espace, temps et les sciences) avec Mme Chartreu.
- Les CP sont regroupés, chaque début d'après-midi, pour un projet autour de l'écriture.
- Les GS se rendent dans les classes de Mmes Gazeau et David pour des ateliers en phonologie, en découverte du nombre et de leur utilisation et pour des activités autour des jeux de construction.
- Echange de services entre Mmes Gazeau et David pour un groupe de MS qui se rend dans la classe de Mme David pour des jeux de société.

#### d. Coopérative.

L'assemblée générale de l'association USEP a eu lieu le mardi 26 septembre 2023. Les bilans moral et financier de l'année scolaire 2022 2023 y ont été présentés.

Lors de cette AG, le montant de la cotisation a été voté. Elle sera de 20 € par enfant.

#### e. Communication de rentrée.

Les informations de rentrée ont été présentées aux familles à travers une note de rentrée distribuée la semaine de la rentrée. Quatre réunions communes à plusieurs classes ont été réalisées afin de rappeler quelques règles de fonctionnement de l'école. A la suite de ces temps d'échanges, des réunions de classe ont été proposées aux parents afin d'exposer le fonctionnement annuel de chaque classe.

Le site internet de l'école a été actualisé. Chaque famille peut y trouver les informations essentielles concernant le fonctionnement de l'école.

Dans le cadre d'un plan de financement numérique national assuré par la municipalité et contracté en 2021, il a été proposé à l'école d'adhérer à un environnement numérique de travail. Nous avons choisi d'utiliser la plateforme Educartable. L'école est inscrite pour 4 ans pour un budget approximatif de 400€. Nous utilisons ce support pour la deuxième année. L'objectif est de faciliter la communication entre l'école et les familles. Educartable permettra également, pour les familles, de justifier de l'absence de leur enfant.

### 3. Le règlement Intérieur de l'Ecole :

Lecture du règlement intérieur – Annexe 1.

Modification du RI.

ARTICLE 12 : utilisation du cahier de liaison ou d'Educartable.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité par l'ensemble des personnes présentes au conseil d'école.

### 4. Le cadre de vie :

#### a. Les règles de vie de cour.

Les règles de vie de cour ont été révisées lors de la concertation mairie / école de fin septembre. Nous maintenons la pratique commune sur l'ensemble des temps de l'enfant : scolaire et périscolaire.

Présentation des règles – Annexe 2

Nous avons dû revoir la répartition des jours d'utilisation de la structure et des tables de ping-pong sur la pause méridienne et la récréation de l'après-midi.

#### b. Organisation des entrées et des sorties.

Nous avons revu l'organisation de la sortie des classes.  
Chaque ATSEM gère son groupe d'élèves en maternelle.  
Julie s'occupe des CE2 CM1 et CM2 sous le grand préau.  
Maëva s'occupe des CP CE1 sous le petit préau.  
Maryline s'occupe des enfants qui prennent le bus.  
Sylvie L s'occupe de l'entrée des parents au petit portail du haut.

Deux nouvelles personnes dans le personnel municipal : Maëva qui intervient en cantine, en surveillance garderie et pour l'entretien des locaux en remplacement de Mme Decou  
Julie qui remplace Marie-Françoise, intervient dans la cantine et pour l'entretien des locaux.

- ➔ Il y a eu un problème de surveillance le matin au niveau du portail à côté de la garderie : un enfant a réussi à ressortir et rejoindre sa mère. Que s'est-il passé ? Y-a-t-il eu de nouvelles consignes pour éviter que cela ne se reproduise ?  
Un enfant a échappé à la surveillance des enseignants. De ce fait, l'effectif à chaque portail a été renforcé.

### c. Travaux.

La salle 4 a été entièrement refaite pendant les vacances d'été et la période 1.  
Nous continuons le tri et le rangement de l'école comme recommandé par l'ISST.  
Des petits travaux sont réalisés au quotidien : changement de chasse d'eau, porte-manteau, poignée de porte...  
Nous remercions les agents municipaux ainsi que la mairie pour le soutien apporté à l'école.  
L'organisation normale a été retrouvée : Mme Nocquet en salle 2 et Mme Chartreu en salle 4.

### d. Programme PHARE.

Visionnage d'une vidéo.

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement, à destination des écoles et des collèges, fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Une personne ressource intervient dans l'école dès qu'un cas de harcèlement est signalé. Elle recueille la parole des enfants en entretiens individuels et reçoit 15 jours plus tard pour de nouveaux entretiens. L'enfant harcelé est entendu également ainsi que ses parents.

L'école insiste sur le fait que tout problème de ce type, rencontré par les élèves doit être remonté aux enseignants, mais que le combat se mène à la fois à l'école et à la maison.

Dans le cadre de ce programme, des actions de sensibilisation doivent être menées à destination des enfants, des personnels et des parents :

- Une sensibilisation a été proposée aux personnels
- Nous renouvelons la tentative de réalisation d'une conférence à destination des familles.
- Pour les élèves, des actions sont mises en place dans les classes.

Plusieurs séances ont été réalisées, jeudi 9 novembre, journée nationale contre le harcèlement. L'objectif est de définir la notion de harcèlement et de sensibiliser aux conduites à tenir.

Du CE2 au CM2, des séances sont menées dans les classes pour échanger autour du harcèlement avant la passation d'un questionnaire individuel.

## 5. Sécurité :

Assurer la sécurité des enfants à l'école consiste à anticiper en prévoyant le rôle de chaque adulte, le déroulé et le lieu de mise en sûreté de toutes les personnes de l'école. En cas de crise, chacun peut se référer au PPMS consigné dans toutes les classes ainsi que le protocole d'évacuation affiché. Ces documents sont réactualisés tous les ans par l'équipe enseignante en lien avec les services de sécurité (pompier/police) et la commission sécurité de la commune puis transmis à l'inspection de l'Education Nationale ainsi qu'à la municipalité.

Il est ensuite nécessaire de s'entraîner plusieurs fois dans l'année :

Au moins 2 exercices (incendie) dont 1 dans le mois de septembre.

Au moins 1 exercice PPMS attentat / Intrusion

Au moins 1 exercice PPMS risques majeurs.

### **EXERCICE INCENDIE**

Présentation du protocole d'évacuation.

Retour sur l'exercice du 4 octobre 2023 :

**Scénario** - incendie en salle 4. 2min45 pour évacuer et rejoindre le point de rassemblement. Tout s'est déroulé dans le calme.

## 6. Le Projet d'Ecole :

### a. Bilan du projet 2018-2022.

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables.

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Conclusion du projet : fort marqué par le COVID avec un certain nombre d'actions annulées.

Beaucoup d'actions ont bien fonctionné : les liaisons intercycles et interclasses, le parcours d'éducation artistique et culturel...

Quelques actions ont moins bien fonctionné telles que la construction du livre des nombres.

## b. Point de situation / rédaction du projet 2023-2025.

### Domaines interrogés dans le cadre des auto-évaluations écoles.

Domaine 1 : apprentissages et parcours des élèves

Domaine 2 : vie et bien-être de l'élève – Climat scolaire

Domaine 3 : acteurs et fonctionnement de l'école

Domaine 4 : environnement institutionnel et partenarial

### Axes du projet académique 2022-2025

Axe 1 : Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux

Axe 2 : Une pédagogie numérique au service des apprentissages

Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen

Axe 4 : Cohésion et valorisation de l'engagement des personnels.

Actuellement, bilans et exploitations des résultats des évaluations afin de déterminer les axes du nouveau projet d'école. Deux formations d'équipe sont organisées pour analyser les résultats aux évaluations nationales.

## 7. La vie scolaire : les parcours.

### a. Le parcours d'éducation artistique et culturel

#### JMF

L'ensemble des classes, de la GS/CP au CM2, se rendra le vendredi 15 mars à la salle de l'Hélianthe à la Crèche voir « L'éveillée » : Fantaisie pour 2 violons.

Dans un décor de forêt mystérieuse, les deux artistes, libres de jouer, de danser ou de chanter, font (re)découvrir leur instrument, le violon, décliné tout au long du spectacle sous des formes atypiques. On pourra ainsi entendre un violon-trompette, un violon-bâton, un violon-percussion... Il s'installera également dans ce décor, un jeu d'ombres et de lumières avec les mouvements de bras, de mains, de doigts et d'archets, qui sublime le geste musical de ces deux musiciennes.

#### SPECTACLE CUMAV

Cycle 1 : Les deux classes de PS et MS se rendront en mars à Brioux sur Boutonne pour assister au spectacle "Stella Maris" de la compagnie Digital Samovar. Le coût du spectacle est de 5 euros par enfant auquel s'ajoute le transport en bus.

Cycles 2 et 3 : Au mois de janvier, les classes de cycles 2 et 3 iront à Melle voir un spectacle intitulé « Charlie à la recherche de Charlie », de la compagnie « La Petite Fabrique », mis en scène par Betty Heurtebise.

Dans ce spectacle, l'écrivain de théâtre jeune public Martin Bellemare s'amuse, encore et toujours, avec les codes de l'écriture et la sonorité des mots pour inventer un nouveau réel et transformer le voyage initiatique de Charlie en une rêverie loufoque. Pour traduire ces paysages et ces situations riches de fantaisie, la metteuse en scène Betty Heurtebise invite sur scène deux narrateurs-explorateurs tout aussi farfelus.

Ce spectacle représente les épisodes 2 et 3 d'une série de 5 :

- épisode 1 : Charlie et le Djingpouite
- épisodes 2 et 3 : Charlie à la recherche de Charlie
- épisode 4 : Au coeur des Zegos

- épisode 5 : Charlie et le liiiiiiyu

Une réunion de préparation du spectacle à destination des enseignants aura lieu quelques jours avant la représentation.

### **BIBLIOTHEQUE**

Une semaine sur deux, les classes de niveau élémentaire vont à la bibliothèque municipale pour prendre des livres. Cela nous est possible grâce à la participation de bénévoles que nous remercions Mmes ROCAMORA et SACRE. Le but de cette activité est d'éveiller l'envie de lire chez les enfants. Ils choisissent des livres selon leurs envies. Les enfants peuvent choisir plusieurs types de livres comme des revues, des romans et des bandes dessinées.

Les classes de MS et de GS fréquentent la bibliothèque de l'école 1 fois par semaine avec le même objectif pédagogique.

Les mamans bénévoles interviendront, de nouveau, cette année avec une première lecture en décembre.

## **b. Le parcours citoyen**

### **RANDONNEE DECHETS**

Après avoir effectué une séquence en classe sur les différentes sortes de déchets et le tri, les élèves de la classe de CM2 ont apporté des déchets de chez eux et sont allés les trier dans les conteneurs de la salle des fêtes.

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) nous a demandé de faire passer un message à l'ensemble des familles afin d'informer qu'une randonnée déchets aurait lieu. D'autres collaborations avec le CMJ sont prévues cette année.

### **BULLETIN MUNICIPAL :**

Nous avons été sollicités, de nouveau, cette année, pour rédiger des articles en lien avec des événements qui se sont passés à l'école en 2023 ou qui auront lieu en 2024.

### **CLASSE DEHORS**

Faire Classe Dehors, c'est effectuer une pratique d'enseignement dans un espace naturel et culturel, proche de la classe et de manière interdisciplinaire pour travailler l'ensemble des domaines de l'école.

La classe de MS ainsi que la classe de CP ont effectué plusieurs séances au Lambon. Chacun a pu réaliser des séances de Land'art, des séances de mathématiques, de la lecture d'album, utiliser les structures.

## **c. Le parcours santé**

### **ACTIVITES NAUTIQUES**

Les élèves de CM1 et CM2, suite à la réussite de leur test d'aisance aquatique, vont au plan d'eau du Lambon, tous les mardis une demi-journée (matin ou après-midi) du 26 septembre au 21 novembre, pour pratiquer des activités de canoë et de kayak. Chaque classe bénéficie de 7 demi-journées d'activités.

Nous remercions les parents qui nous accompagnent sur ces demi-journées.

Le coût des transports et des intervenants est pris en charge par la municipalité.

Cette année, nous avons décidé de fonctionner de nouveau avec des demi-journées ce qui permet à d'autres classes de l'école de compléter le car pour venir faire des activités (land art, école dehors, marche, activités nature...) autour du Lambon. Les classes de MS, GS/CP et CP ont déjà profité de ces demi-journées au cours de la première période.

### **RUGBY CM1/CM2**

Dans le prolongement de la coupe du monde qui s'est déroulée en France, qui a permis à beaucoup d'enfants de découvrir le rugby et de s'inscrire dans des clubs, un conseiller technique du club de Niort interviendra trois fois à l'école auprès des CM1 et des CM2.

Entre temps, des séances seront dispensées par les enseignants ce qui représentera un module d'apprentissage de six à sept séances en tout.

Cette activité n'est proposée qu'aux élèves de CM.

### **USEP**

Toutes les classes de l'école sont affiliées à l'USEP et les élèves participeront à diverses rencontres sportives organisées par les enseignants. Il peut s'agir de rencontres interclasses ou de manifestations de masse sur un type d'activité sportive ou sur de multiples activités.

L'adhésion à l'USEP permet aux classes d'emprunter, pendant un temps déterminé, différents lots de matériel que le comité USEP de circonscription met à la disposition des classes adhérentes.

L'ensemble des adhésions USEP est pris en charge par la coopérative. Les transports en bus sont pris en charge par le comité USEP.

### **JNS**

La JNS (journée nationale du sport) a eu lieu le mercredi 11 octobre, le matin.

Celle-ci concernait toutes les classes de l'élémentaire, de la GS au CM2.

Durant cette matinée, les élèves ont pu pratiquer différentes activités sportives : le lancer, le rugby, le hip-hop, les activités d'handisport, les jeux traditionnels, les parcours ou encore les jeux de raquettes.

Ils étaient regroupés par 12 sur 4 ateliers de 25 minutes.

Nous remercions les parents accompagnateurs sans qui cette journée n'aurait pas eu lieu.

## **d. Autres projets**

### **CONCOURS ACADEMIQUE DE CALCUL MENTAL AU CYCLE 3**

Ce concours, organisé et géré par le Groupe d'Accompagnement pour les Mathématiques en Charente, est ouvert aux écoles primaires et élémentaires de l'académie de Poitiers.

Trois entraînements seront proposés aux élèves de CM2 de novembre à janvier, l'épreuve se déroulera fin janvier début février.

Le but est de faire du calcul d'une autre façon et d'acquérir les stratégies de calcul dans les situations de tous les jours. Ce n'est pas le résultat qui compte mais la progression des élèves.

### **DEFIS MESSAGERIE AU CYCLE 3**

Sur 4 semaines, les enfants reçoivent des messages avec des recherches à effectuer en lien avec l'utilisation d'internet et des médias, le harcèlement, l'éducation à la citoyenneté... Ils doivent ensuite répondre à ces messages. Le dernier défi est en anglais.

➔ L'augmentation des coûts des activités et des transports nous ont conduit à réduire certaines actions : le prix des incorruptibles non reconduit cette année, école et cinéma pour le cycle 2 et 3. Maternelle et cinéma est maintenue au cycle 1.

- Certains parents s'interrogent sur le fait qu'aucune sortie scolaire comme un voyage ou quelque chose de plus conséquent qu'une sortie au cinéma ne se pratiquent à l'école de Fressines.

Nous sommes en recherche de sorties éventuelles à la journée sur des lieux historiques en lien avec la journée fête de l'école organisée par l'APE sur le thème « le camp médiéval ».

Nous rappelons que, pour des sorties plus longues, il est nécessaire de réaliser une demande d'autorisation de sortie à l'inspection. Le dossier est conséquent, le coût est important, l'investissement personnel de chacun (enseignants et parents) est nécessaire.

## 8. Sujets divers

- Quelles sont les obligations en termes de 1ers secours pour les personnels enseignants, les ATSEM ou tout simplement les personnels de la mairie qui interviennent à l'école pour la surveillance des enfants ? Y-a-t'il eu une "formation" ou une présentation de l'usage du défibrillateur ?

Les agents de la commune ont tous été formés au PSC1 l'année scolaire précédente. Une formation pour le fonctionnement du défibrillateur a déjà été proposée par Mme Ledoux, cette dernière pourrait éventuellement être reconduite.

Depuis plusieurs années, à l'entrée dans le métier, les professeurs des écoles reçoivent une formation AFPS ou PSC1. L'état souhaite, depuis 2018, que tous les agents publics soient formés au PSC1 Prévention et secours civiques de niveau 1. Suite à l'ISST, une demande à l'institution a été formulée afin que l'ensemble de l'équipe enseignante puisse avoir une mise à niveau des pratiques. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h42.

Le 09 novembre 2023

A Fressines

Les secrétaires de séance

Manuel TEXEREAU

Emmanuelle GAZEAU

Le président de séance

Mélanie GUILBAUD